

Rapport du Comité central et Rapport financier de la Société helvétique des Sciences naturelles pour l'exercice 1914/1915

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden
Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **97 (1915)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

I

Rapport du Comité central

et

Rapport financier

de la

Société helvétique des Sciences naturelles

pour

l'exercice 1914/1915

Bericht des Zentralkomitees

nebst

Kassabericht

der

Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft

für

das Jahr 1914/1915

Leere Seite
Blank page
Page vide

Rapport du Comité central

de la Société helvétique des Sciences naturelles
pour l'année 1914-1915

par Ed. SARASIN, président.

Messieurs et chers Collègues,

Le Comité central désire commencer son rapport sur la centième année de l'existence de notre Société en vous disant le bonheur qu'il ressent d'avoir pu vous réunir ici sur l'invitation de notre Comité annuel et de son dévoué président pour la célébration de notre centenaire. Dès l'entrée de cette journée si mémorable pour nous, nous devons en effet être tout à la joie, une joie sérieuse et profonde s'entend, une joie faite toute de reconnaissance, — de reconnaissance envers Celui que notre fondateur, Henri-Albert Gosse, invoquait dans un langage ému au moment où il proclamait la naissance de notre Association, envers Celui qui nous a gardés, nous et notre patrie bien-aimée pendant toute la durée de ce siècle et dans le présent, — reconnaissance envers nos vaillants fondateurs et envers tous ceux qui ont travaillé à la prospérité de la Société helvétique des sciences naturelles au cours de ces 100 années, — reconnaissance aussi et tout particulièrement, envers les Autorités supérieures de la Confédération qui, dès longtemps déjà se sont intéressées à nos travaux et nous en donnent une preuve si éclatante aujourd'hui par leur présence au milieu de nous dans cet instant solennel.

Vous partagez tous, chers Collègues, l'émotion que nous cause leur venue et cette marque nouvelle d'une sympathie qu'elles nous témoignent constamment, dans une si large mesure.

Vous vous associez tous aussi, en la ressentant vous mé-

mes, à la satisfaction qu'éprouve le Comité central en voyant avec quel élan et quel empressement vous êtes venus de toutes les parties de notre Suisse chérie, pour célébrer avec nous ce centième anniversaire de la fondation de notre Société dans les lieux mêmes qui l'ont vu naître, vous êtes venus, dis-je, malgré les soucis qui nous étreignent tous et les bruits si angoissants qui nous arrivent du dehors.

Notre excellent historiographe, le professeur Yung, vient d'évoquer devant vous les glorieux souvenirs relatifs à notre fondation et c'est vers eux que se portent tout naturellement vos pensées, aussi n'est-ce pas sans un certain scrupule que votre Comité central vient vous tirer de cette contemplation en vous présentant son rapport habituel sur sa gestion pendant l'exercice écoulé. Il faut pourtant bien qu'il vous entretienne des choses actuelles de notre Société, quand même elles n'auraient pas pour vous le charme poétique de celles du passé. Il tient en effet à vous soumettre une ou deux questions, une surtout dont l'étude s'est imposée à lui à la suite d'une motion présentée au sein de notre Sénat par un des délégués du Conseil fédéral et qu'il voudrait résoudre à la satisfaction de tous si possible. Nous y reviendrons plus loin.

Membres décédés

Mais avant de poursuivre ce rapport nous tenons à donner un souvenir ému à ceux de nos collègues que nous aurions tant aimé avoir encore à nos côtés pour fêter notre centenaire.

Nous avons perdu cette année par la mort 4 de nos membres honoraires : MM. Amagat, von Lieben, Riecke et Weismann et 23 de nos membres ordinaires, quelques uns parmi les plus dévoués, dont les noms vous seront lus tout à l'heure. Nous leur disons un dernier adieu.

Décisions prises par le Comité central en lieu et place de l'Assemblée générale de 1914

Et maintenant réglons d'abord ce qui concerne les décisions qui auraient été soumises à l'Assemblée générale de 1914 si

elle n'avait pas dû être renvoyée et que le Comité central a pris sur lui de sanctionner en son lieu et place. Nous vous les avons énumérées dans notre Rapport de l'an dernier, adressé à tous nos membres; nous les soumettons en bloc à votre approbation, sauf opposition de votre part. Savoir :

1° Approbation des comptes de la Société exercice 1913-1914, sur le vu du rapport des commissaires vérificateurs.

2° Approbation des subventions de Fr. 200, 200 et 100 prélevées sur la caisse centrale en faveur des Commissions Euler, hydrologique et d'électricité atmosphérique.

3° Nomination comme membres honoraires de MM. Abderhalden, Ciamician, Delage, Kamerlingh-Ones et Paterno di Sasso. Le Comité central s'est borné à confirmer ces nominations déjà agréées par le Sénat et à en aviser par lettre chacun des intéressés, à défaut de diplômes, ceux-ci étant libellés comme résultat d'un vote de l'Assemblée générale qui n'était pas intervenu.

4° Acceptation de l'acte de servitude en notre faveur sur le fameux chêne de Schwangi.

Mais si nous vous demandons de ratifier en bloc les différentes résolutions que nous venons d'énumérer, il en reste une qui, vu son importance, doit faire de votre part l'objet d'un vote spécial, c'est l'acceptation de la belle dotation que nous a faite M. le prof. Rübel d'un capital de Fr. 25,000 destiné à favoriser les études de géographie botanique suisse. Cette acceptation que vous voterez à l'unanimité, nous n'en doutons pas, avec l'expression de votre vive reconnaissance pour le généreux donateur, entraînera la création d'une nouvelle Commission dite *phytogéographique* (*Pflanzengeographische K.*) et comme vous la voterez aussi certainement, vous aurez à confirmer la composition de cette Commission que nous avons provisoirement arrêtée après entente avec M. Rübel.

Le rappel de ce précieux don nous amène à vous parler d'un autre que nous a fait dernièrement un aimable anonyme pour favoriser un travail que la commission géodésique jugerait utile d'entreprendre dans son grand champ d'observation, et plus spécialement dans celui du magnétisme terrestre. Nous

remercions ici et bien chaleureusement le généreux donateur, convaincus que notre commission géodésique trouvera un emploi excellent à la somme ainsi mise à sa disposition.

Observations au Glacier du Rhône

Vous vous souvenez que notre Société avait obtenu de la Confédération, il y a trois ans, une allocation de Fr. 10,000, en deux annuités, pour les travaux préparatoires à la publication des observations entreprises il y a plus de 40 ans au glacier du Rhône, par le Club alpin d'abord, puis continuées par notre Commission des glaciers. Ces travaux préparatoires à la publication avaient été confiés, pour la partie topographie et plans, au Bureau topographique fédéral et à son directeur, le colonel Held — pour la partie critique et rédactionnelle, à M. le prof. Mercanton. Ce dernier vient de nous informer qu'il a terminé son long et rude labeur et que le tout est prêt pour la publication. C'est une bonne nouvelle au moment de notre centenaire que celle de l'achèvement d'une œuvre presque cinquantenaire elle-même. Elle réjouira le président du C. A. S. qui est au milieu de nous aujourd'hui, au nombre de nos invités.

De l'étude des glaciers à Forel la transition est facile.

Monument Forel à Morges

Nos deux derniers rapports vous ont entretenus de l'initiative prise par notre Société, en commun avec la Société vaudoise des sciences naturelles, en vue de l'érection à Morges d'un monument à la mémoire de notre très regretté collègue F. A. Forel.

Le programme, que vous a adressé notre Comité annuel, pour notre réunion du Centenaire, vous a déjà appris que ce monument est achevé et sera inauguré le dernier jour de cette session au cours d'une promenade en bateau à vapeur sur le lac.

Nous espérons que vous trouverez comme nous que ce vénérable témoin de l'époque glaciaire déposé sur la rive du Léman objet de ses plus belles études, dira bien dans son noble langage ce que fut Forel comme glaciologiste et comme limnologue.

Comptes rendus scientifiques suisses

On sait qu'un premier projet de création de Comptes rendus scientifiques à publier par notre Société, présenté à la réunion de 1907, à Fribourg, par le regretté prof. Lang de Zurich et notre collègue, M. le prof. Schinz, n'avait pas abouti. Plus récemment le regretté prof. Kronecker, délégué du Conseil fédéral à notre Sénat, a attiré de nouveau en 1912 l'attention de ce corps sur les graves inconvénients qui résultent de l'extrême dissémination des publications scientifiques de notre pays dans les divers périodiques qui servent d'organes à nos sociétés cantonales, ce qui est dans la règle, mais surtout dans les Comptes rendus des Académies étrangères ou dans les périodiques scientifiques spéciaux publiés à l'étranger qui leur offrent une très large et très gracieuse hospitalité. En même temps et au nom du Sénat qui avait paru accueillir favorablement cette idée, le prof. Kronecker invitait le Comité central à reprendre l'étude de cette question.

Nous avons cru le moment venu de déférer à ce vœu et avons entrepris dans le cours de ce dernier exercice, un examen approfondi de cette difficile question. Les événements qui se déroulent autour de nous et qui ont élevé, momentanément du moins, des barrières entre nous et les grands pays voisins, nous ont fait sentir en effet plus fortement que par le passé le besoin d'une union plus étroite entre les milieux scientifiques de notre chère patrie et d'une plus grande indépendance de notre production scientifique suisse vis-à-vis de l'étranger. C'est cette pensée directrice qui nous a conduits dans l'étude sérieuse et consciencieuse que nous avons entreprise en dernier lieu de cette délicate question des Comptes rendus scientifiques suisses, dont la solution nous paraît particulièrement urgente dans les circonstances présentes.

Il est de fait qu'il est presque impossible actuellement de suivre la production scientifique suisse dans son ensemble, à cause de l'extraordinaire dissémination des publications auxquelles elle donne le jour, Mémoires, Bulletins et Comptes rendus des sociétés savantes, périodiques et journaux divers, dont le

nombre dépasse, d'après les dernières données statistiques, le chiffre de 150. Sauf à la Bibliothèque nationale, on n'en trouve nulle part en Suisse de collection complète. Quant aux travaux suisses publiés dans des recueils étrangers, où ils reçoivent une large hospitalité qui leur fait grand honneur, ils sont si nombreux et touchent à des domaines si variés qu'il est très difficile d'en établir la bibliographie exacte.

De l'examen qu'il a été invité à faire de la question, le Comité central a conclu tout d'abord qu'il ne fallait pas songer à substituer aux publications existantes qui insèrent des mémoires détaillés, un nouveau recueil entraînant leur suppression même partielle, mais au contraire faire paraître un bulletin périodique (*Comptes rendus scientifiques suisses*), donnant une vue d'ensemble sur la production scientifique suisse, soit au moyen de courtes notes originales ou de résumés de travaux inédits émanant des auteurs, soit au moyen d'une liste bibliographique complète de tous les travaux, ayant un caractère scientifique, publiés dans des recueils ou périodiques paraissant en Suisse. Bien loin donc de nuire à ces derniers, on augmenterait par là leur publicité en en donnant un sommaire général; aucune concurrence, mais entre-aide.

D'autre part, une création de ce genre fournirait aux savants suisses un moyen de faire connaître rapidement leurs travaux, tant dans leur propre pays qu'à l'étranger, au moyen des notes originales (de quelques pages chacune) dont il a déjà été question; celles-ci constitueraient un moyen de prendre date qui nous fait actuellement tout à fait défaut.

Ce nouveau recueil contribuerait certainement à établir entre savants suisses une unité morale qui leur manque, dans l'impossibilité où ils se trouvent de suivre jour par jour notre mouvement scientifique national.

Dans tous les pays qui nous environnent, même les plus petits, où plusieurs de ces organes existent, ce sont en général les Académies qui en assument la publication. En sa qualité de membre de l'Association internationale des Académies, qu'elle a acquise récemment, notre Société serait toute désignée pour assumer cette nouvelle tâche. Le Comité central estime qu'en

ce faisant elle rendrait un service signalé à notre pays dont elle augmenterait ainsi l'indépendance morale et l'union intellectuelle en face des nations voisines. On peut même ajouter que vis-à-vis des autres Académies elle se doit à elle-même de l'entreprendre.

Sur la question de principe, il ne semble donc pas qu'il puisse y avoir de discussion. Il n'en est pas de même sur les voies et moyens à mettre en œuvre pour passer à l'exécution. Celle-ci comporte d'ailleurs des difficultés financières d'une certaine ampleur et qu'il importe de peser attentivement, avant de s'y engager.

Le Comité central a déjà fait l'étude complète d'un premier système sur lequel il ne s'est pas encore prononcé définitivement. Il a commencé l'étude d'une seconde solution plus simple à première vue que la première. Il espère qu'après avoir comparé ces divers systèmes, il sera en état de présenter un rapport sur la question au Sénat de notre Société. Celui-ci, après examen et discussion, statuera sur l'opportunité de soumettre à l'Assemblée générale un projet définitif. Toutefois le Comité central a cru bien faire de vous donner, dès aujourd'hui, quelques explications un peu détaillées sur ce projet, dont l'étude lui a été demandée par le Sénat, dont il sent toute la difficulté et qu'il ne veut aborder qu'avec la plus extrême prudence. Il ne négligera cependant rien pour le faire aboutir.

S'il vous l'expose aujourd'hui dans son rapport annuel, sans prétendre vous en apporter déjà la solution, c'est pour vous mettre dans la confiance de sa pensée et pour donner l'occasion à ceux de nos membres que cette question préoccupe de lui faire parvenir leurs observations. Il en sera particulièrement heureux et les en remercie d'avance.

Archives à la Stadtbibliothek à Berne

Ceux d'entre vous qui ont visité l'exposition nationale à Berne, l'an dernier, n'auront pas manqué de prêter une attention toute spéciale au compartiment dans lequel, répondant à l'appel que nous leur avons adressé, nos différentes Commissions ont accumulé tout ce qu'elles ont pu rassembler en fait

de documents de tous genres, publications, appareils, cartes, tableaux graphiques, etc., donnant une idée complète et exacte de l'activité déployée par elles dans les différentes branches de la science.

Ce nous est un devoir d'adresser des félicitations et des remerciements très sincères aux organisateurs de l'exposition particulière de la Société helvétique des Sciences naturelles qui se sont trouvés en présence d'une tâche très difficile et exigeant un grand dévouement.

Ce qui a beaucoup compliqué leur travail, c'est l'absence d'Archives complètes dans lesquelles se seraient trouvées réunies en un tout bien coordonné toutes les publications de notre Société depuis sa fondation et où ils n'auraient eu qu'à puiser au lieu d'avoir recours aux bibliothèques particulières. Cette seule considération a fait sentir au Comité central la nécessité de reprendre tout à nouveau le travail de coordination des soit-disant Archives, ou plutôt des collections de publications et de documents imparfaitement classées et d'ailleurs tout à fait incomplètes que nous possédons à la bibliothèque de la Ville de Berne et qui ne constituaient pas de véritables Archives.

Une autre raison nous poussait à doter notre Société d'une collection aussi complète que possible de pièces et de documents relatifs à son développement pendant le premier siècle de son existence, c'est qu'une partie des éléments essentiels qui pouvaient et devaient la constituer avait été péniblement rassemblés à l'exposition nationale et qu'il importait de ne pas les laisser se disperser de nouveau. Il fallait saisir l'occasion et nous exprimâmes alors à toutes nos Commissions le vœu qu'elles voulussent bien nous abandonner, pour enrichir nos Archives reconstituées, le matériel très riche qu'elles avaient préparé et réuni à Berne. Elles y consentirent toutes, sauf deux ou trois d'entre elles qui devaient garder par devers elles, pour leur propre documentation et pour la continuation de leur travail, tout ou partie des pièces qu'elles avaient exposées. Mais ces dernières iront toutes, successivement, prendre place dans nos Archives à mesure qu'elles ne seront plus utilisées.

Au moment de la clôture de l'Exposition, tout ce qui nous

était ainsi abandonné par nos Commissions fut transporté, par les soins de notre bibliothécaire à la Bibliothèque de la Ville de Berne dont l'Administration avait bien voulu, sur notre demande, se déclarer prête à donner l'hospitalité à ce nouvel et considérable apport à nos dépôts antérieurs dans ses locaux. Nous nous empressons de reconnaître l'amabilité et la complaisance que nous avons rencontrées auprès de cette administration pour les arrangements à prendre à propos de l'agrandissement et de la reconstitution de nos Archives. Nous aimerions pouvoir réunir celles-ci dans une salle ou au moins une portion de salle, séparée, bien délimitée où elles formeraient un tout à part. Malheureusement nous n'avons pu obtenir de suite pleine satisfaction sur ce dernier point. Pour le moment nous devons nous contenter d'une grande armoire qui nous sera exclusivement réservée et dans laquelle pourront prendre place les documents les plus précieux et les plus délicats et qui demandent à être le plus soigneusement conservés, manuscrits, correspondances, rapports, procès-verbaux, tout ce qui ne se prête pas au dépôt sur des rayons de livres. En revanche, nos grandes publications en volumes devront rester encore plus ou moins éparses dans différentes salles de la Stadtbibliothek, mais du moins bien classées, inventoriées et cataloguées, chaque volume portant une marque spéciale ou timbre qui le constitue propriété exclusive de la Société helvétique des sciences naturelles.

Cette collection, que tous nos efforts devront tendre à compléter pour le passé, devra être tenue constamment à jour dans l'avenir. Pour cela nous devons demander à nos Commissions de nous remettre tout le produit de leur activité scientifique et administrative, procès-verbaux hors d'usage, rapports, lettres, mémoires et autres pièces utiles à conserver comme documents historiques. Nous devons même, pour atteindre vraiment notre but leur en faire une obligation par l'introduction dans nos statuts de nouveaux articles fixant ces points.

Ce n'est pas tout, cette tenue à jour de nos Archives reconstituées, réclame les soins continus d'une personne compétente qui en accepte l'entière responsabilité. Nous avons obtenu pour ce travail le concours de M. le Dr Steck, notre bibliothécaire, chargé

de recevoir, d'entrer et de cataloguer pour le compte de la Stadtbibliothek tous les livres et publications que nous recevons en échange des nôtres et que nous lui remettons contre versement d'un subside qui constitue une des ressources financières les plus importantes de notre caisse centrale. M. Steck, qui a accepté de joindre à son titre de bibliothécaire celui d'*archiviste* de notre Société, nous a promis que son travail de classement et de catalogage de tout cet ensemble de documents serait terminé avant la fin de cette année. De telle sorte que l'œuvre de constitution ou plutôt de réorganisation de nos Archives serait ainsi parachevée au moment de l'entrée de notre Société dans le second siècle de son existence.

Révision des Règlements des Commissions

La réorganisation de nos Archives et leur tenue à jour entraînera, nous venons de le voir, une addition à nos statuts et une correspondante dans les règlements de nos différentes Commissions. A cette occasion et pour d'autres motifs encore, nous sommes arrivés à la conviction qu'une révision de nos statuts s'imposait, afin de mieux régler les rapports que nos diverses Commissions ont à entretenir avec le Comité central et les obligations qu'elles ont envers notre Société. Il ne s'agit pas là pour nous d'un acte d'autorité envers nos Commissions si dévouées à leur tâche, mais de mesures propres à la leur faciliter.

En réunissant la collection des statuts ou règlements de nos 18 Commissions, ceux du moins qui existent, car plusieurs d'entre elles n'en ont pas, nous avons en effet constaté qu'ils présentent entr'eux des divergeances fâcheuses, de nature à jeter une certaine confusion dans les rouages intérieurs de notre association. Ce travail d'unification s'impose. Toutes les Commissions qui ont déjà répondu à une circulaire que nous leur avons adressée à ce sujet se sont déclarées prêtes à se donner des règlements d'un type uniforme que nous leur avons soumis et dont une première partie, commune à tous, définit leurs obligations identiques envers la Société mère conformément à

nos statuts, l'autre partie énonçant les dispositions particulières à chacune d'elles.

Ces divers règlements, car le terme de statuts serait réservé à la Charte fondamentale de notre Société, devront être soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ainsi que les modifications qui pourront y être apportées par la suite.

Cette réglementation uniforme facilitera singulièrement la besogne administrative et, pour cette seule raison déjà nous sommes assurés qu'elle aura votre approbation.

Parc national

Nous vous avons présenté dans notre rapport de l'année dernière un exposé historique complet de la création du Parc national et avons publié dans les *Actes* à la suite de ce rapport les différents contrats passés à ce sujet : 1° entre la Confédération et la commune de Zerneux, 2° entre la Confédération, notre Société et la Ligue pour la protection de la Nature. Par la première de ces conventions la Confédération a pris entièrement à sa charge le prix de location du territoire du Parc au montant de fr. 18,200. Par la seconde, la Ligue s'engage vis-à-vis de la Confédération à supporter tous les frais d'entretien et d'exploitation du Parc, y compris ceux que pourront nécessiter les recherches scientifiques. Le rôle de notre Société est défini par l'art. 3 en ces termes : « *La Société helvétique des Sciences naturelles* se charge des observations scientifiques à faire dans le territoire réservé et de mettre ces observations à profit pour la science ». Vous voyez combien dans cette entreprise à trois la tâche qui nous est dévolue est honorable pour nous, et vous comprendrez avec quelle reconnaissance vis à vis de notre bienfaitrice la Confédération, nous l'avons assumée.

Le Comité central s'est aussitôt mis à l'œuvre pour mettre notre Société à même de suivre à ses nouveaux engagements. Il a nommé tout d'abord une commission provisoire chargée d'élaborer un programme général des travaux pour l'exécution duquel il désirait voir utiliser déjà, si les circonstances le permettaient, la campagne d'été 1915.

Il l'a composée avec l'idée que le Parc national doit profiter le plus largement possible aux études qui peuvent se faire dans tous les centres scientifiques suisses et ne doit pas être exclusivement réservé à quelques personnalités ou écoles, si qualifiées soient-elles.

Cette Commission provisoire de 12 membres a fait son œuvre et maintenant le Comité central vous propose de la constituer définitivement sous le titre de *Commission d'études scientifiques au Parc national (Kommission zur wissenschaftlichen Erforschung des National-Parks)*.

Si vous approuvez la création de cette nouvelle Commission à laquelle le Sénat a déjà donné son adhésion, vous aurez à en élire tout à l'heure les membres, suivant une liste qui vous sera soumise et qui est très sensiblement la même que celle de la Commission provisoire, avec une seule place à repourvoir par suite de démission.

Et maintenant, chers Collègues, nous ne voulons pas allonger ce rapport par lequel nous avons déjà abusé de votre patience et nous préférons rester avec vous sous l'impression de vive satisfaction que produit en nous l'achèvement de cette œuvre du Parc national, dont l'exploitation scientifique nous a été si libéralement confiée. Nous terminerons donc ce rapport comme nous l'avons commencé par l'expression de notre vive reconnaissance envers la Confédération.

Il ne nous reste qu'à exprimer les vœux les plus ardents pour la prospérité et l'avenir de la vénérable centenaire que nous fêtons aujourd'hui.

Kassabericht des Quästors

der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft

für das Jahr 1914/15.

Die 87. Jahresrechnung der Zentral-Kasse und die 51. Rechnung der Schläfli-Stiftung pro 1914/15 geben zu folgenden Erklärungen Anlass:

A. *Zentral-Kasse*. Die Einnahmen, bestehend aus dem letztjährigen Saldo, Aufnahmegebühren, Jahresbeiträgen, Zinsen, Beitrag der Stadtbibliothek Bern und Verkauf von Verhandlungen, belaufen sich auf Fr. 11,009.58. Von den für 1914 angemeldeten, neuen Mitgliedern traten einige zurück, als die Jahresversammlung in Bern nicht stattfinden konnte, einige Andere wünschten mit dem Eintritt bis nach dem Kriege zu warten. Das Einkassieren der Jahresbeiträge war diesmal schwierig und mühsam in Folge der vielen Absenzen durch Mobilisation und Krieg; doch gingen nach und nach sowohl von *unsern* Grenzen als aus den verschiedenen kriegführenden Staaten viele der Beiträge ein, mehrmals mit der erfreulichen Meldung, die betreffenden Mitglieder denken keineswegs an's Austreten und jede Sendung unserer Gesellschaft bereite im Ausland Freude. Nach verschiedenen Kriegsgebieten konnte überhaupt kein Postverkehr mehr stattfinden, und so unterblieb sowohl die Zusendung von Publikationen als von Jahresbeiträgen; es sind deshalb eine grössere Anzahl als sonst ausstehend. Doch machen die Jahresbeiträge mit Fr. 4825.— nebst dem Beitrag der Stadtbibliothek Bern von Fr. 2500.— die Hauptposten der Einnahmen aus. An Zinsen konnte etwas mehr gelöst werden als früher, da die Obligationen der Allg. Aarg. Ersparnis-Kasse und der Aarg. Kantonal-Bank zum Teil schon jetzt oder wenigstens von jetzt an $4\frac{1}{2}$ und $4\frac{3}{4}$ % statt nur $4\frac{1}{4}$ % Zins tragen.

Den Einnahmen von Fr. 11,009.58 stehen Totalausgaben von Fr. 8134.46 gegenüber. Dem Jahres-Komitee von Bern, welches schon alle Vorbereitungen getroffen, aber durch den Ausfall der Versammlung schliesslich gar keine Einnahmen hatte, mussten aus diesem Grunde Fr. 574.— vergütet werden. Erfreulicher Weise konnten durch das Entgegenkommen der für Bern bestimmten Referenten doch unsere Verhandlungen im gewohnten Umfange herauskommen; deren Drucklegung und Versendung erforderte die Summe von Fr. 4647.—. An Krediten für Kommissionen wurden Fr. 488.—, für Diverses, Bureauaterial, Miete des Archivlokales, Reiseentschädigungen, Honorare und Portoauslagen Fr. 2423.— verausgabt, als *Aktivsaldo* auf neue Rechnung sind Fr. 2875.— gutzuschreiben, gegenüber Fr. 2522.— am 30. Juni 1914.

B. Stamm-Kapital. Durch 2 Aversalbeiträge von neuen, lebenslänglichen Mitgliedern ist das unantastbare Stamm-Kapital um Fr. 300.—, d. h. pro Ende Juni 1915 auf Fr. 21,111.— gestiegen. Es weist keine Aenderungen, sondern nur Conversionen auf: die 3 Obligationen der Aarg. Kant.-Bank M 107 u. J 1291/92 wurden, wie oben erwähnt, auf weitere 3 Jahre in solche à $4\frac{3}{4}\%$ abgestempelt.

C. Die Schläfli-Stiftung weist mit ihrem *Stamm-Kapital* von Fr. 18,000.— keine Aenderungen auf; die Obligation «Schweiz. Bankverein» à 4% kann im August 1915 in eine solche à $4\frac{3}{4}\%$ convertiert werden. Die Zinsen der *laufenden Rechnung* betragen inklusive letztjährigen Saldo Fr. 1783.—. Leider macht sich der Krieg auch in diesen Zinserträgen bemerkbar, indem vom «Neuen Stahlbad St. Moritz» nur der erste Semesterzins seiner Obligationen bis 1915 ausbezahlt wurde, der zweite pro Juli 1915 leider nicht mehr; Erkundigungen schon vor mehreren Jahren hatten zur Folge, dass von einem Verkauf dieser Papiere entschieden abgeraten wurde, ein solcher auch nicht leicht möglich war; zudem trugen diese Obligationen bis jetzt stets einen rechten Zins. Zu den Ausgaben gehören ein Schläfli-Doppelpreis von Fr. 1000.— für die Arbeit über das «Zodiakallicht», ferner Honorare für Begutachtung der Preisarbeit etc., Druck- und Versandkosten der Zirculare, Reise-

entschädigung, Porti im Gesamtbetrage von Fr. 1254.—; die vorliegende Rechnung schliesst mit einem Saldo von nur Fr. 529.— gegenüber Fr. 1142.— im Vorjahre.

D. Das Gesamt-Vermögen, die Zentral-Kasse, das Stamm-Kapital und die Schläfli-Stiftung umfassend, hat eine kleine Vermehrung von Fr. 40.— erfahren und erreicht pro 30. Juni 1915 die Summe von Fr. 42,515.88.—.

AUSZUG AUS DEN JAHRESRECHNUNGEN PRO 1914/1915

Quästorin: **Fanny Custer**

	Frs.	Cts.
Zentralkasse		
<i>Einnahmen</i>		
Vermögensbestand am 30. Juni 1914.	2,522	13
Aufnahmegebühren	222	—
Jahresbeiträge	4,825	—
Beitrag der Stadtbibliothek Bern.	2,500	—
Zinsgutschriften und bezogene Zinsen	884	65
Diverses	55	80
	11,009	58
<i>Ausgaben</i>		
Jahres-Komitee von 1914	574	95
Verhandlungen von 1914	4,647	35
Beiträge an Kommissionen	488	80
Diverses.	2,423	36
Saldo am 30. Juni 1915	2,875	12
	11,009	58
Unantastbares Stammkapital		
Bestand am 30. Juni 1914	20,811	30
Aversalbeiträge von 2 Mitgliedern auf Lebenszeit	300	—
Bestand am 30. Juni 1915	21,111	30
zusammengesetzt aus :		
11 Obligationen der Schweizer. Bundesbahnen, 3 $\frac{1}{2}$ % à Fr. 1000.—	11,000	—
5 Obligationen der Allg. Aarg. Ersparniskasse, 4 $\frac{1}{2}$ % à Fr. 1000.—	5,000	—
2 Obligationen der Allg. Aarg. Ersparniskasse, 4 $\frac{1}{2}$ % à Fr. 500.—	1,000	—
3 Oblig. der Aarg. Kantonalbank, 4 $\frac{3}{4}$ % à Fr. 1000.—	3,000	—
Guthaben b. d. Allg. Aarg. Ersparnis-Kasse (Gutsch.)	1,111	30
	21,111	30

	Fr.	Cts.
Denkschriften-Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1913.	2,239	32
Beitrag des Bundes pro 1914.	5,000	—
Verkauf von Denkschriften	1,096	50
Zinse.	203	35
	8,539	17
<i>Ausgaben</i>		
Druck von Denkschriften	861	60
Druck von Nekrologen und bibliograph. Verzeichnissen	1,757	55
Drucksachen, Honorare, Reiseentschädig., Porti etc.	704	69
Saldo am 31. Dezember 1914.	5,215	33
	8,539	17
Schläfli-Stiftung		
Stammkapital		
Bestand am 30. Juni 1915:		
10 Obligationen der Schweizer. Bundesbahnen, 3 1/2 % à Fr. 1000.—	10,000	—
4 Obligationen Neues Stahlbad St. Moritz, 4 1/2 % à Fr. 1000.—	4,000	—
2 Obligationen der Stadt Lausanne, 4% à Fr. 500.—	1,000	—
1 Obligation der Schweiz. Kreditanstalt, 4 1/2% à Fr. 1000	1,000	—
1 Obligation des Schweiz. Bankverein, 4 % à Fr. 1000	1,000	—
1 Obligation der Politischen Gemeinde Oerlikon, 4 1/4 % à Fr. 1000.—	1,000	—
	18,000	—
Laufende Rechnung		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 30. Juni 1914	1,142	01
Zinsgutschrift und bezogene Zinse	641	80
	1,783	81

	Fr.	Cts.
<i>Ausgaben</i>		
Schläflipreis an F. Schmid, Oberhelfenswil	1,000	—
Begutachtung der Preisarbeit	100	—
Druck der Schläfli-Circulare und Versendung	77	32
Aufbewahr. Gebühr der Wertschriften, Gratifikation, Reiseentschäd. Porti etc.	77	03
Saldo am 30. Juni 1915	529	46
	1,783	81
Geologische Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1913	6,567	95
Beiträge des Bundes pro 1914	42,500	—
Verkauf von Textbänden und Karten	2,830	90
Rückvergütungen	743	—
Zinse.	557	20
	53,199	05
<i>Ausgaben</i>		
Geologische Feldaufnahmen	7,122	95
Dünnschliffe und Analysen.	365	22
Vorbereitung der Publikationen	4,348	50
Druckarbeiten	27,606	60
Honorare.	75	—
Aufnahmen im Grenzgebiet Grosshzt. Baden-Schweiz.	1,840	05
Leitung und Verwaltung	2,736	55
Diverses	711	20
Saldo am 31. Dezember 1914	8,392	98
	53,199	05
Geotechnische Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1913	6,509	85
Beitrag des Bundes pro 1914	5,000	—
Zinse.	307	50
	11,817	35

	Fr.	Cts.
<i>Ausgaben</i>		
Arbeiten f. die Kommission, Druck des „Steinbandes“	2,008	15
Diverses	1,063	95
Saldo am 31. Dezember 1914.	8,745	25
	<u>11,817</u>	<u>35</u>
Kohlen-Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1913	7,014	35
Zinse.	520	90
	<u>7,535</u>	<u>25</u>
<i>Ausgaben</i>		
Arbeiten f. die Kommiss., Untersuch., redakt. Arbeit. etc.	422	65
Saldo am 31. Dezember 1914.	7,112	60
	<u>7,535</u>	<u>25</u>
Commission Géodésique		
<i>Recettes</i>		
Solde de 1913	4,725	53
Allocation fédérale pour 1914	27,000	—
Subside du Service topographique fédéral pour 1914 .	3,500	—
Divers et intérêts	431	25
	<u>35,656</u>	<u>78</u>
<i>Dépenses</i>		
Ingénieurs et frais	15,544	05
Stations astronomiques	6,967	05
Travaux spéciaux	365	—
Instruments	1,166	21
Imprimés et séances	2,893	15
Association géodésique internationale 1914.	985	60
Divers	690	15
Solde de 1914	7,045	57
	<u>35,656</u>	<u>78</u>
Hydrologische Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 30. Juni 1914.	135	35
Beitrag der Zentral-Kasse.	100	—
	<u>235</u>	<u>35</u>

	Fr.	Cts.
<i>Ausgaben</i>		
Landesausstellung in Bern 1914	91	30
Ankauf einer Planktoncentrifuge	59	22
Drucksachen, Porti, etc.	11	05
Saldo am 30. Juni 1915	73	78
	235	35
Gletscher-Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1913	8,045	16
Zinse.	280	—
	8,325	16
<i>Ausgaben</i>		
Auslagen für die Landesausstellung 1914, Porti etc. .	33	38
Saldo am 31. Dezember 1914 (inclusiv « Fonds Forel », Fr. 1300.—)	8,291	78
	8,325	16
Kryptogamen-Kommission		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1913	1,996	40
Beitrag des Bundes pro 1914	1,200	—
Zinse	98	30
	3,294	70
<i>Ausgaben</i>		
Diverses (für die Landesausstellung 1914, etc.) . .	331	30
Saldo am 31. Dezember 1914	2963	40
	3,294	70
Naturwissenschaftliches Reisestipendium		
<i>Einnahmen</i>		
Saldo am 31. Dezember 1913	279	62
Beitrag des Bundes pro 1914	2,500	—
Zinse	64	50
	2,844	12

	Fr.	Cts.
<i>Ausgaben</i>		
Auslagen für die Landesausstellung 1914, Drucksachen, Gratifikation, Reiseentschäd., Porti etc.	360	—
Saldo am 31. Dezember 1914	2,484	12
	<u>2,844</u>	<u>12</u>
Rübefonds für Pflanzengeographie		
<i>Einnahmen</i>		
Geschenk d. Herrn Dr Ed. Rübel, Zürich (25 Obligat. d. Sulzer-Unternehm. A. G. Schaffh., von 1914, 5 % à 1000).	25,000	—
Semesterzins d. 25 Obligat. Sulzer-Untern. A. G. Schaffh.	625	—
Allg. Aarg. Ersparn. K ^a , Zins in Conto C ^t pro 30 VI 1915	4	85
	<u>25,629</u>	<u>85</u>
<i>Ausgaben</i>		
Tafeln und Clichés zur Arbeit Dr Kelhofer	415	90
Drucksachen, Schreibmaterial	86	80
Reiseentschädigungen, Porti	67	80
Saldo am 30. Juni 1915	25,059	35
	<u>25,629</u>	<u>85</u>
Concilium Bibliographicum		
Rechnung für das Jahr 1914		
<i>Einnahmen</i>		
Per Verlag	11,702	68
» Waren	26,783	60
» Vermittlung	562	75
» Hausverwaltung	1,057	65
» Subvention	6,550	—
» Gewinn und Verlust	1,548	03
Uebertrag.	4,023	89
	<u>52,228</u>	<u>60</u>
<i>Ausgaben</i>		
An Papier	8,434	80
» Buchdrucker	10,068	45
» Buchbinder	348	95
» Lagerspesen	932	75
<i>Report</i>	<u>19,784</u>	<u>95</u>

		Fr.	Cts.
	<i>à reporter</i>	19,784	95
An Fracht und Zoll.		195	25
» Unkosten		627	26
» Bureauspesen		133	30
» Post und Telephon		2,882	42
» Beleuchtung		95	15
» Heizung		261	10
» Reisespesen		218	50
» Gehalte		16,259	55
» Zinsen		9,011	65
» Versicherung, Steuern		132	35
» Skonto		1,957	07
» Abschreibungen		670	05
		<hr/> 52,228	<hr/> 60
Abschluss-Bilanz			
	Fr.	Cts.	
<i>Aktiven</i>			
An Kassa-C ^{to} Barschaft		344	69
» Immobilien-C ^{to}		110,000	—
» Bibliothek	881	05	
Abschreibung	81	05	800 —
» Verlag (Warenvorrat)	30,521	60	
Abschreibung	3,738	—	26,783 60
» Mobilien	2,400	—	
Abschreibung	400	—	2,000 —
» Maschinen	869	—	
Abschreibung	89	—	780 —
» Schriften	1,100	—	
Abschreibung	100	—	1,000 —
» Debitoren		39,135	60
» Postcheck		220	54
» Kommission		15,852	38
Uebertrag (Rückschlag)		4,023	89
		<hr/> 200,940	<hr/> 70
<i>Passiven</i>			
Per Hypothek		60,000	—
» Bank		113,259	—
» Anteile		23,600	—
» Kreditoren		4,081	70
		<hr/> 200,940	<hr/> 70

Immobilien der Schweiz. Naturforschenden Gesellschaft.

1. Der Studerblock bei Collombey-Muraz (Wallis), Geschenk des Herrn Briganti (Verhandlungen 1869, p. 180, 1871, p. 93–95, 1877, p. 360, 1883, p. 76, 1909, Bd. II, p. 8, 1910, Bd. II, p. 8);
2. Die erratische Blockgruppe im Steinhof. Diese gehört der Gesellschaft zwar nicht eigentümlich, ist aber durch zwei Servitutverträge mit der Gemeinde Steinhof in ihrem Bestande gesichert, und das Grundstück, worauf sie liegt, muss jederzeit zugänglich bleiben (Verhandlungen 1869, p. 182, 1871, p. 210, 1893, p. 124);
3. Eine Sammlung von Gotthardgesteinen, deponiert im Museum Bern (Verhandlungen 1874, p. 82);
4. Die Eibe bei Heimiswyl, geschenkt von einigen Basler Freunden (Verhandlungen 1902, p. 176);
5. Der Block des Marmettes bei Monthey, mit Hilfe von Bundessubventionen und freiwilligen Beiträgen angekauft (Verhandlungen 1905, p. 331, 1906, p. 426, 1907, Bd. II, p. 9, 1908, Bd. I, p. 189, Bd. II, p. 10, 1909, Bd. II, p. 8, 1910, Bd. II, p. 8);
6. Die Kilchfluh im Steinhof, Kt. Solothurn (Verhandlungen 1909, Bd. II, p. 9 und p. 168). Geschenk der Naturschutzkommission 1909.
7. Eine Gruppe von miocänen Rollblöcken auf der Kastelhöhe, Gemeinde Himmelried, Kanton Solothurn (Verhandlungen 1909, Bd. II, p. 169, 1910, Bd. II, p. 9 und Bericht der Naturschutzkommission). Geschenk der Naturschutzkommission.
8. Eine Waldfläche bei Ilanz, Graubünden, bestanden mit Fichten, umrankt von aussergewöhnlich grossen Waldreben, Clematis Vitalba (Verhandlungen 1910, Bd. II, p. 9 und Bericht der Naturschutzkommission). Geschenk der Naturschutzkommission.
9. Vier erratische Blöcke am Ostabhang des Heinzenberges, Graubünden (Verhandlungen 1910, Bd. II, p. 9 und Bericht der Naturschutzkommission). Geschenk der Naturschutzkommission.
10. « Schwangi-Eiche » bei Wyssbach, Gemeinde Madiswyl, Kt. Bern. Geschenk der Naturschutzkommission 1913.

Rapport des vérificateurs des comptes

En vertu du mandat que vous nous avez confié nous avons pointé les comptes du 87^e exercice de la Société helvétique des Sciences naturelles et du 51^e exercice de la Fondation Schläfi. Nous les avons trouvés dans un ordre parfait et nous vous proposons de donner décharge au trésorier, M^{lle} Custer.

Genève, le 4 septembre 1915

Aug.-E. Bonna

H. Fehr

H. Fatio
